

# E-learning BAT41 : Les fondamentaux de la gestion des déchets dans le bâtiment

**DURÉE**

0,12500 jours (soit 1 heure)

**PRIX**

60 € par participant

Soit 72 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

**PUBLIC CONCERNÉ**

- Professionnels de l'expertise : expert d'assuré, expert d'assurance, expert judiciaire  
- Maîtres d'ouvrage  
- Maîtres d'oeuvre  
- Professionnels de l'immobilier : agents, négociateurs, gestionnaires, syndics, administrateurs ...  
- Professions juridiques : notaires, avocats, huissiers de justice, magistrats, ...  
- Professionnels du bâtiment et de la construction : architectes, conducteurs de travaux, chefs de chantier, économistes de la construction, artisans, cadres et salariés de la construction, entreprises, économistes ...  
- Professionnels de l'assurances : entreprises et intermédiaires d'assurance et de réassurance, personnel des entreprises et intermédiaires d'assurance et de réassurance.  
- Promoteurs  
- Diagnostiqueurs immobiliers  
- Etc.

**PRÉREQUIS**

Posséder une bonne connexion Internet  
(Mozilla Firefox, Google Chrome, Safari...)

**PÉDAGOGIE**

A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...) parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

**FORMATEURS**

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

**ÉVALUATION ET SUIVI**

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

**OBJECTIFS**

- Connaître l'impact des déchets du BTP sur notre environnement
- Identifier les 3 familles de déchets : inertes, dangereux, et non dangereux- non inertes
- Distinguer les possibilités de valorisation
- Connaître les obligations et sanctions pour les entreprises du BTP
- Identifier les principaux indicateurs et évolutions (thermique et énergétique)
- Assimiler les nouveautés en matière de performance environnementale
- Adopter les nouvelles mentions obligatoires sur les devis
- Eviter de générer des déchets inutiles
- Identifier les 4 filières à responsabilité élargie du producteur ou REP.
- Connaître les principaux points de collectes
- Appliquer les principales règles en matière de transport
- Adopter un langage professionnel

**PROGRAMME**

Présentation de la formation (6 minutes)

BIENVENUE DANS VOTRE FORMATION

Comment réussir ma formation ?

TUTORIEL DE NAVIGATION

1. Les généralités sur les déchets de construction et leurs classements (20 minutes)

Généralités et classement des déchets de construction



Atelier n°1 - Vrai ou faux ?

Atelier n°2 - Reconnaître l'origine des déchets de chantier

Atelier n°3 - Trier les déchets selon leur type (1/2)

Atelier n°3 - Trier les déchets selon leur type (2/2)

Atelier n°4 - Recomposer les filières de valorisation (1/2)

Atelier n°4 - Recomposer les filières de valorisation (2/2)

2. Les obligations et sanctions en matière de déchets de construction (20 minutes)

Les obligations et sanctions en matière de déchets de construction

Atelier n°5 - Réaliser le tri des déchets sur un chantier

Atelier n°6 - Vrai ou faux ?

Atelier n°7 - Identifier les mentions obligatoires dans un devis de travaux

Atelier n°8 - Reclasser dans l'ordre la démarche pour éviter de produire des déchets

3. Le transport et les filières de traitement des déchets du BTP (15 minutes)

Le transport et les filières des déchets du BTP

Atelier n°9 - Distinguer les filières REP

Atelier n°10 - Reconnaître les bonnes affirmations en matière de gestion des déchets

Atelier n°11 - Vrai ou faux ?

4. Ce qu'il faut retenir (10 minutes)

Vidéo 6 - En synthèse

Guide - Les fondamentaux de la gestion des déchets de chantier du bâtiment

5. Questionnaire de satisfaction



**VALIDATION**

Attestation de formation délivrée par l'OFIB, organisme certifié QUALIOPI

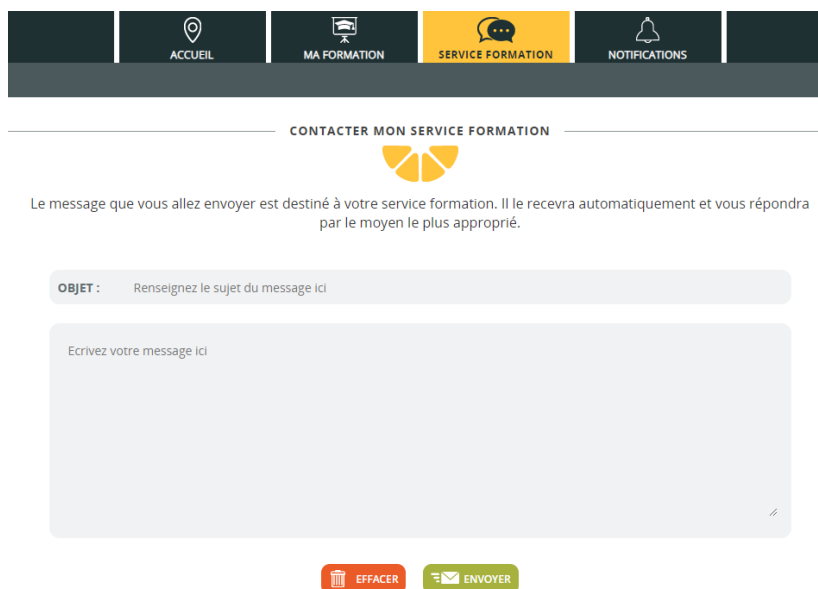




# MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est réalisée à distance. L'animation pédagogique prend la forme d'une alternance de séquences théoriques et d'évaluations sous formes d'ateliers interactifs : glisser-déposer, texte à trous, QCM, quiz, études de cas pratiques basés sur des situations professionnelles, association de cartes, images interactives (...). La formation est réalisée au moyen d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette disposant d'une bonne connexion Internet. L'accès à la plateforme et au programme est établi pour une durée de 3 mois à compter de votre première connexion.

Vous pouvez à tout moment nous interroger ou poser vos questions sur notre plateforme d'E-learning (voir champ ci-dessous) ou nous adresser un courriel à l'adresse suivante : [formation@ofib.fr](mailto:formation@ofib.fr). Au besoin l'un de nos formateurs pourra vous contacter sur votre lieu de travail du lundi au vendredi (9h00/12h00 -14h00-17h00)



ACCUEIL MA FORMATION SERVICE FORMATION NOTIFICATIONS

CONTACTER MON SERVICE FORMATION

Le message que vous allez envoyer est destiné à votre service formation. Il le recevra automatiquement et vous répondra par le moyen le plus approprié.

OBJET : Renseignez le sujet du message ici

Ecrivez votre message ici

EFFACER ENVOYER

**Attention** : la question posée devra être en rapport avec la séquence ou le parcours proposé ; toute question relative à un sujet non abordé ou relevant de conseil stratégique ou juridique sera automatiquement rejetée.

Tout au long de la formation e-learning, votre assiduité est contrôlée via des données informatiques (temps de connexion, temps passé par activité, score...). La réussite à la formation e-learning est conditionnée par les deux éléments suivants :

- ✓ Vous devez avoir effectué 100% du parcours
- ✓ Vous devez avoir obtenu un score global minimum de 60% aux évaluations

Sous réserve de réussite aux critères ci-dessus, vous recevrez une attestation de formation indiquant le nombre d'heures de formation réalisées et le score global obtenu aux évaluations.